

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC
DANS SES ACTIVITÉS DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 9**

Engagement n° 9 (demandé par FCEI)

Fournir le numérateur et dénominateur du 92 % qui est le pourcentage d'effacement lié à l'option d'électricité additionnelle.

Réponse à l'engagement n° 9 :

1 **La valeur de 92 % est obtenue en divisant l'effacement historique moyen observé**
2 **de 36 MW par un appel de puissance redressé de 39 MW durant les périodes non**
3 **autorisées. Ces valeurs sont basées sur les données réelles des trois derniers**
4 **hivers, soit 2017-2018 à 2019-2020, pour un échantillon de clients serristes**
5 **souscrivant à l'option d'électricité additionnelle.**